

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 AVRIL 2026 à 19 h 00

LISTE DES DELIBERATIONS

Sous la présidence de Mme Francine MOLINET, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Muriel ANDRIEU

Présents : Mmes et M. : Martine GITTON, Marc GOURDON, Muriel ANDRIEU, Benoît SAVOLDELLI, Denis GERVAIS, Philippe SOULIE, Françoise DAURON, Catherine FLOQUET, Fabrice DE OLIVEIRA, Carole SOULIE, Sabine ISNARD, Patrick LELOUVIER.

Absent(s) excusé (s) : M. Mme Jean-Marc CONVERT (pouvoir à Mme Sabine ISNARD). Justine HEBRAS (pouvoir à M. Patrick LELOUVIER).

Absent (s)

Mme le Maire indique à l'Assemblée qui acquiesce que le point 14 de l'ordre du jour sera reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

01/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

APPROBATION, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026.

02/ D28042026 –02 BUDGET COMMUNAL – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

ADOPTION, à l'unanimité, hormis Mme Molinet, Maire et M. Gervais, ancien Maire qui ne participent pas au vote du Compte Financier Unique 2025 de la Commune dont les données de l'ordonnateur et du comptable public concordent et présentent un excédent de fonctionnement de 492 393 €, un déficit d'investissement de 276 277 € soit un résultat positif cumulé de 216 115 €.

03/ D28042026 –03 BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 :

AFFECTATION, à l'unanimité, du résultat de fonctionnement 2025, soit la somme de 216 115 € en recettes de fonctionnement du budget primitif 2026.

04/ D28042026 –04 VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2026

DÉCISION à l'unanimité de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	37.71 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	46.60 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH)	15,70 %

soit une variation de +1%

05/ D28042026 –05 BUDGET COMMUNAL – BUDGET PRIMITIF 2025

ADOPTION à l'unanimité du budget primitif 2026 de la Commune qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 393 291 € et en section d'investissement à 1 408 796 €.

06/ D28042026 –06 FONGIBILITE DES CREDITS SUR LE BUDGET PRIMITIF 2026

AUTORISATION au Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (fonctionnement et investissement) dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, pour le Budget Primitif 2026 de la commune.

07/ D28042026 –07 DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES – EXERCICE 2026

DECISION, à l'unanimité, pour :

- la création d'une provision pour dépréciation d'un montant de 2 000 €
- l'inscription des crédits budgétaires correspondants au budget primitif 2026

08/ D28042026 –08 SUBVENTIONS ANNUELLES 2026 AUX ASSOCIATIONS :

VOTE à 14 voix pour, *M. Fabrice DE OLIVEIRA ne participant pas au vote*,
les subventions, ci-après :

ASSOCIATIONS	MONTANT
Sportives	
USO COMITE DIRECTEUR subvention exceptionnelle	3 846,46 €
USO COMITE DIRECTEUR subvention annuelle	200,00 €
Gymnastique volontaire	200,00 €
VTT Cyclo Rando	1 200,00 €
US20 Loire et Trézée	1 000,00 €
Sous-total "sportives"	6 446,46 €
Culturelles	
Association Manzanza Percussions	600,00 €
Association d'Education Populaire "La Marine"	1 000,00 €
Sous-total "culturelles"	1 600,00 €
Loisirs	
Les P'tits Points de la Trézée	650,00 €
Cercle de l'Amitié	550,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	100,00 €
ISD	100,00 €
Sous-total "loisirs"	1 400,00 €
Oeuvres Sociales	
Créix Rouge du Loiret	500,00 €
Accueil de jour Les Cigognes	50,00 €
AGE-CLIC	50,00 €
ADMIR du Giennois	50,00 €
Sous-total "œuvres sociales"	650,00 €
Scolaires	
APE Les Petits Oratoriens	100,00 €
Association Post Scolaire	1 000,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Primaire	1 500,00 €
PEP 45	240,00 €
Les Papillons Blancs - ADAPEI	60,00 €
MFR SAINTE GENEVIEVE	120,00 €
CFA AGRICOLE YONNE	60,00 €
Sous-total "scolaires"	3 080,00 €
Patriotiques	
Union Nationale des Combattants Briare / Ouzouer sur Trézée	100,00 €
Comité des Anciens d'Afrique du Nord Briare	50,00 €
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre Briare	50,00 €
Sous-total "patriotiques"	200,00 €
Diverses	
Amicale des Secrétaires de Mairie	50,00 €
Les Restaurants du Cœur	400,00 €
Adama 45	50,00 €
Ligue nationale contre le cancer	50,00 €
France Alzheimer	50,00 €
Sous-total "diverses"	600,00 €
TOTAL	13 976,46 €

09/ D28042026 –09 BUDGET DE L'EAU POTABLE – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

ADOPTION, à l'unanimité, hormis Mme Molinet, Maire et M. Gervais, ancien Maire, qui ne participent pas au vote du Compte Financier Unique 2025 du service de l'eau potable dont les données de l'ordonnateur et du comptable public concordent et présentent un excédent de fonctionnement de 189 834 € et un excédent d'investissement de 21 250 € soit un résultat positif cumulé de 211 084 €.

10/ D28042026 –10 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2025 :

AFFECTATION, à l'unanimité, du résultat d'exploitation 2025, soit la somme de 21 250 € en recettes de fonctionnement du budget primitif 2026

11/ D28042026 –11 – SERVICE DE L'EAU POTABLE - BUDGET PRIMITIF 2026 :

ADOPTION, à l'unanimité, du Budget Primitif 2026 du service de l'Eau Potable qui s'établit comme suit :

- SECTION de FONCTIONNEMENT	47 251.00 €
- SECTION d'INVESTISSEMENT	493 085.00 €

12 – BUDGET COMMUNAL 2026 – SOUSCRIPTION DE DEUX PRETS POUR UN MONTANT DE 300 000 €

a/ Souscription d'un prêt de 100 000 €

DECIDE, à l'unanimité, hormis M. Lelouvier (avec le pouvoir de Mme Hebras) qui ne participe pas au vote, de souscrire un emprunt de 100 000€ sur 20 ans auprès du Crédit Agricole Centre Loire.

b) Souscription d'un prêt de 200 000 €

DECIDE, à l'unanimité, hormis M. Lelouvier (avec le pouvoir de Mme Hebras) qui ne participe pas au vote, de souscrire un emprunt de 200 000€ bénéficiant d'un taux bonifié sur 15 ans auprès du Crédit Agricole Centre Loire.

13/ D28042026 –13 BUDGET DE L'EAU POTABLE 2026 – SOUSCRIPTION D'UN PRET DE 250 000 €

DECIDE, à l'unanimité, hormis M. Lelouvier (avec le pouvoir de Mme Hebras) qui ne participe pas au vote, de souscrire un emprunt de 250 000€ sur 25 ans auprès du Crédit Agricole Centre Loire.

Affaires diverses

Mme le Maire informe l'assemblée de la date du prochain conseil municipal qui se tiendra le lundi 1^{er} juin 2026.

Clôture de la séance à 20H12

Le Maire
Francine MOLINET



La Secrétaire de séance
Muriel ANDRIEU

